

Dans ce numéro :

Mot de la mairesse	1
Échos du conseil et réponses à vos questions!	2
Bibliothèque	2
Loisirs, culture et vie communautaire	3
Urbanisme, réglementation et environnement	4
Sécurité publique et service incendie	4



TÉLÉCHARGER
IDSIDE ECHO MMS
MESURES D'URGENCE

Séances ordinaires du conseil :
Lundi 11 juillet et 8 août 2022
à 19 h 30
Salle J.-Adolphe-Ardouin

Taxes municipales 2022
Quatrième versement de taxes :
Vendredi 29 juillet 2022
*Effectuez votre paiement au plus tard
le jour ouvrable précédent,
afin d'éviter de payer des intérêts.*

VENDREDI 1^{ER} JUILLET 2022
FÊTE DU CANADA
Les bureaux municipaux seront fermés.
Bon congé!

MUNICIPALITÉ alliée

CONTRE
la Vio^{lence} conjugale

Nominingue « Le pays où l'on revient »

Bulletin Municipal



Mot de la mairesse

HOMMAGE À DES CITOYENNES EXEMPLAIRES!

Le 15 mai dernier, deux dames de Nominingue ont reçu la médaille du lieutenant-gouverneur du Québec pour leur implication communautaire bénévole. Il s'agit de mesdames Ginette Allard-Laliberté et Thérèse Desroches.

Madame Laliberté s'est démarquée par son implication au sein de la Fondation de l'Église Saint-Ignace-de-Loyola, tandis que pour madame Desroches, ce sont 50 années de bénévolat, particulièrement au Club de l'Âge d'Or, qui lui ont valu cet honneur. Félicitations à deux femmes remarquables qui contribuent à faire de Nominingue une municipalité vibrante!

Le 2 juin, la Municipalité soulignait le 35^e anniversaire d'embauche de madame Céline Robidoux. Elle ne se démarque pas seulement par la durée de son engagement avec la Municipalité, mais aussi par la qualité de son travail à titre de commis comptable et préposée à la taxation.

Madame Robidoux est rigoureuse, fiable, engagée, professionnelle et loyale. Ses dossiers administratifs sont toujours impeccables. Nous sommes très honorés de pouvoir compter sur une employée de cette étoffe. Il est de plus en plus rare que des gens occupent le même emploi pour la durée d'une vie et madame Robidoux n'en est qu'encore plus exemplaire.

Merci de tout cœur Céline! C'est un réel plaisir pour toute l'équipe de te côtoyer au quotidien!

JUIN EST LE MOIS DE L'EAU

C'est une ressource précieuse pour tous et pour nous qui vivons à proximité de lacs et de rivières, c'est une richesse inestimable. Prenons-en soin et utilisons-la avec intelligence et ce, tout au long de l'année!

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES RÉSULTATS FINANCIERS DE LA MUNICIPALITÉ

Ce rapport est disponible sur le site Web. Un énorme merci à Catherine Clermont, directrice générale adjointe et Céline Robidoux, commis-comptable à la Municipalité, pour leur grande expertise dans ce dossier.

RAPPORT SUR LES COÛTS DU DÉNEIGEMENT

Nous vous invitons à visiter le site Web et les réseaux sociaux afin de connaître tous les détails concernant les coûts de déneigement pour la saison hivernale 2021-2022.



Françoise Litoumin

*Au nom du conseil et de toute l'équipe de la
Municipalité, je vous souhaite de passer un
très bel été!*

Félicitations France!

Madame France Mercure, responsable de la bibliothèque de Nominingue a reçu un hommage pour son excellent travail lors de l'AGA du Réseau BIBLIO des Laurentides le 8 juin dernier.



Échos du conseil et réponses à vos questions!

SUIVI DU CONSEIL DES MOIS DE MAI ET JUIN

TRAVAUX PUBLICS

Chemin des Geais-Bleus et chemin des Bouleaux : Le coût des travaux est plus élevé que l'année dernière, mais le règlement d'emprunt contracté l'an passé couvre le coût de ceux-ci. Les travaux devraient débiter en juillet.

Lac des Grandes-Baies : Les travaux d'aménagement d'un stationnement au bout du chemin des Buses débutent en juin. Le but est d'améliorer les activités de déneigement dans la virée et d'améliorer l'accessibilité aux usagers des sentiers.

Chemin des Faucons : Le chemin sera complètement asphalté sur la portion de Nomingue. Les travaux débutent en juin.

L'entretien des fossés aux abords des routes : Le fauchage se fait tous les deux ans. On suggère de le faire en alternance, un côté à la fois.

Castors : La Municipalité démantèle les barrages de castors si ceux-ci sont une menace pour les infrastructures. Malheureusement, elle ne peut intervenir sur les terrains privés.

Les travaux sur le quadrilatère des Merles et Saint-Joseph sont prévus pour 2022. Les plans et devis sont actuellement en préparation.

Service d'ingénierie de la MRC : Actuellement, ce service fonctionne à personnel réduit, faute de main-d'œuvre, ce qui nous oblige à engager beaucoup de contrats à l'extérieur. Nous sommes peinés de cette situation, mais fort heureusement, nous avons trouvé des firmes pour cautionner les travaux à entreprendre.

LOISIRS - INFRASTRUCTURES

Patinoire : La Municipalité a procédé à du carottage pour voir la qualité du béton. Les résultats sont attendus très prochainement.

Réfection des terrains de tennis : Nous sommes en attente des plans et devis avant de lancer l'appel d'offres.

Balanoire au Hameau de la gare : Malheureusement, elle est l'objet de vandalisme, comme beaucoup de mobilier ou d'accessoires de la Municipalité. Nous invitons les citoyens à être vigilants afin de dénoncer tout acte ou tout auteur de vandalisme. C'est une question de civisme et de respect du bien commun.

Panneau électronique au village : Vous pourrez bientôt lire les activités à venir sur un panneau électronique. Celui-ci sera installé près du Hameau de la gare et il sera possible pour les organismes et associations d'y afficher des informations. Ce panneau est une initiative de l'ADN, soutenue par une contribution de la Municipalité et de la Caisse Desjardins de la Rouge.

Plage : Malheureusement, avec la pénurie de main-d'œuvre et malgré tous nos efforts, il nous a été impossible d'engager des sauveteurs pour assurer la surveillance de la plage et ainsi permettre son ouverture. Soyez assurés que si durant la saison, nous trouvons des sauveteurs, nous ouvrirons la plage avec plaisir!

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Comités de travail de la Municipalité, notamment le Comité consultatif en environnement (CCE) : La Municipalité verra à trouver une façon efficace d'informer la population de l'avancée des travaux. Actuellement, le comité travaille à la réalisation d'une politique environnementale.

Goélands au Grand lac : La Municipalité doit appliquer un programme d'effarouchement pour une période de 3 ans avant de pouvoir faire une demande pour abattre les goélands qui se sont installés au Grand lac. Nous en sommes actuellement à la 2^e année. Nous n'avons aucun moyen de s'assurer qu'ils ne vont pas s'installer sur un autre lac habité. Comme il s'agit d'une espèce protégée, nous suivons le protocole pour les éloigner.

Location Airbnb : Seuls les propriétaires de maisons secondaires peuvent mettre leur maison en location à court terme. Pour ce faire, ils doivent obligatoirement s'inscrire à la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ). Tous les locataires inscrits à la CITQ sont signalés à la Municipalité. Madame la mairesse a écrit à tous ceux qui sont inscrits à la CITQ afin de leur préciser certaines règles et valeurs à respecter, notamment l'usage des différents bacs, le civisme sur les lacs et le respect des voisins. En cas de débordement ou d'infraction, nous aviserons le propriétaire qui sera tenu responsable.

Bibliothèque — 819 278-3384 poste 234 — biblio@municipalitenomingue.qc.ca
Mardi et mercredi 10 h à 12 h et 13 h à 17 h — Jeudi et vendredi 13 h à 19 h — Samedi 10 h à 15 h

« CHEVAUX ET CHAPEAUX » - EXPOSITION À LA BIBLIOTHÈQUE - DU 6 JUILLET AU 3 SEPTEMBRE 2022

Vous pourrez admirer les toiles de Mme Viviane Béliveau ayant pour thème les chevaux, tandis que M. François Lamarche nous présentera sa belle collection de chapeaux et accessoires.

VENTE DE LIVRES USAGÉS- DU 9 AU 20 AOÛT

Les contributions seront volontaires et les profits iront au Nomicamp.

« COUP DE SOLEIL » - LECTURES D'ÉTÉ POUR VOS VACANCES! RETROUVEZ LA VIGNETTE « COUP DE SOLEIL »

Nous avons sélectionné des lectures plus légères, les meilleurs polars, des bandes dessinées, des destinations voyage, des classiques, etc.

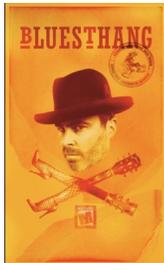
Loisirs, Culture & Vie Communautaire

LES SAMEDIS DU HAMEAU— CONCERTS GRATUITS—À LA GARE DE NOMINGUE— 19 H 30



APPORTEZ VOS CHAISES ET VOS CONSOMMATIONS!

2 juillet – Bluesthang
Blues



9 juillet – Serge Lachapelle
Chansonnier



16 juillet – Le Bon, la Brute et les
Truands – Country-Rock



23 juillet – Diable à Cinq
Musique traditionnelle québécoise



6 août – Alex Flamand
Chansonnier



13 août – Le Marky B. Trio
Jazz et blues

CINÉ-PARC – POUR TOUS – GRATUIT
APPORTEZ VOS BREUVAGES ET
GRIGNOTINES!

Au terrain de baseball (derrière l'hôtel de ville) vers 21 h
12 août
ENCANTO



19 août
CROISIÈRE DANS
LA JUNGLE



RÉUNIONS ALCOOLIQUES ANONYMES

Si vous éprouvez des difficultés à contrôler votre façon de boire ou si elle vous cause des inquiétudes et des problèmes, « AA » vous invite à ses réunions et discussions les **vendredis soirs à 20 h au sous-sol de l'hôtel de ville de Nomingue**, dans la salle Roch-Jetté (l'entrée est située à l'arrière). Les « AA » ne vous promettent pas de résoudre vos problèmes, mais ils peuvent vous montrer comment apprendre à vivre sans alcool, un jour à la fois.
Pour information : 819 623-6677

ÇA BOUGE À LA GARE EN 2022!

La saison estivale des expositions au Hameau de la Gare démarrera le 22 juin et se poursuivra jusqu'à la fête du Travail, le 5 septembre. Les artisans sont de retour en grand nombre après deux années au ralenti et vous attendent du mercredi au dimanche.

Pour voir la liste des artistes et artisans présents cet été, consultez le site : garedenomingue.com ou suivez-nous sur



Autre bonne nouvelle, des améliorations importantes seront apportées à l'emplacement du Petit marché afin de le rendre plus attrayant et convivial. Une dalle en béton recevra désormais les producteurs alimentaires de la région. Au printemps 2023, un magnifique toit en bois viendra protéger le site, grâce à une subvention de la MRC Antoine-Labelle.

Décidément, on ne va pas s'ennuyer à Nomingue cet été!

LA GRANDE TRAITE CULTURELLE DES GOSSEUX, CONTEUX, PATENTEUX— 23 ET 24 JUILLET—À LA GARE

Plus d'une trentaine d'artisans ainsi que des interprètes du patrimoine viendront exposer leurs œuvres et montrer leur savoir-faire. Les archéologues et les Gardiens du Patrimoine archéologique des Hautes-Laurentides viendront aussi présenter les recherches en cours.

Samedi : place aux animations et aux attractions de la compagnie Le Moulin à vent, qui puise son inspiration des arts du cirque et de la rue et du théâtre forain.

En soirée, dès 19 h 30, le groupe « trad » Le Diable à cinq vient nous faire « swinguer » au rythme de leurs chansons traditionnelles adaptées à l'air du temps!

Dimanche, à 13 h à l'église de Nomingue : l'historien Richard Lagrange donnera une conférence intitulée « **Le pays rêvé du Curé Labelle** » pendant laquelle sera aussi abordée la question des communautés religieuses.

Il y aura à boire et à manger, avec entre autres la Microbrasserie du Lièvre. Un événement à ne pas manquer, organisé par le comité des Gares avec le soutien des Gardiens du Patrimoine archéologique des Hautes-Laurentides et de la Municipalité de Nomingue, de Patrimoine Canada, de la députée de Labelle Chantale Jeannotte et de la Caisse Desjardins de la Rouge.



FESTIVAL STRADIVARIA — SPECTACLES GRATUITS
15 JUILLET : Josu Okifiena et Olivier Brault à l'Église de Nomingue
30 JUILLET : King Melrose sur la scène extérieure derrière l'hôtel de ville





Nominungue

« Le pays où
l'on revient »

Bureau municipal

2110, chemin du Tour-du-Lac
Nominungue (Québec) J0W 1R0

819 278-3384

819 278-4967

reception@municipalitenominungue.qc.ca

Retrouvez-nous sur le Web

municipalitenominungue.qc.ca

nominungue.appvoila.com

Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi

8 h à 12 h

13 h à 16 h



Urbanisme, règlementation et environnement



PAS ASSEZ D'EAU?

**PRÉVOIR VOTRE
SORTIE DU LAC
EN TOUT TEMPS**

La municipalité n'encourt aucune
responsabilité à cet effet.
Merci de votre compréhension!



LA PATROUILLE VERTE DU CER EST DE RETOUR!

Sous le thème **La bonne matière à la bonne place**, les résidents de Nominungue recevront cet été la visite de la Patrouille verte du Complexe environnemental de la Rouge en collaboration avec la MRC des Laurentides.

Les patrouilleurs verront à ce que la population ait toute l'information nécessaire à l'optimisation du recyclage et du compostage.

Pour plus d'info :

municipalitenominungue.qc.ca/2021/08/11/actualites/



QU'EST-CE QUI CONSTITUE UNE...

Le conseil municipal peut définir ce qui constitue une nuisance et les moyens pour la faire supprimer, ainsi que d'imposer des amendes aux personnes qui créent ou laissent subsister de telles nuisances. À cet effet, le règlement 2008-312 sur les nuisances a été adopté par la municipalité de Nominungue. Dans ce règlement, il y a différents chapitres concernant, entre autres : **l'état des terrains et propriétés privés; l'état des véhicules, pièces, équipements se retrouvant sur les propriétés privées; les matières malsaines et nuisibles; les animaux; le bruit et d'autres dispositions diverses.**

Lorsqu'une personne autorisée constate une infraction au règlement sur les nuisances ou qu'un citoyen dépose une requête signalant une telle infraction, si la requête est fondée, la Municipalité entreprendra les démarches nécessaires pour éliminer la nuisance.

Vous pouvez signaler toute situation que vous croyez en infraction avec le règlement sur les nuisances en composant le 819 278-3384 poste 221. Votre requête sera alors transmise à un fonctionnaire autorisé, qui sera chargé d'effectuer le suivi de votre demande.

Si l'événement survient en dehors des heures d'ouverture de nos bureaux, vous pouvez signaler votre plainte à la Sûreté du Québec. Les policiers ont les mêmes pouvoirs que les employés municipaux autorisés pour l'application de ce règlement. Soyons respectueux de notre voisinage!

https://www.municipalitenominungue.qc.ca/fra/wp-content/uploads/reglements/Reglement_2008-312_FINAL.pdf

Plantes aquatiques exotiques envahissantes

Le myriophylle à épis est une plante aquatique exotique envahissante présente dans la région des Laurentides. En plus de nuire aux autres espèces végétales, il peut causer des dommages aux lieux de reproduction des poissons et représenter un obstacle pour les activités aquatiques. Pour éviter de confondre le myriophylle à épis avec les espèces indigènes de myriophylle, il suffit de compter le nombre de paires de folioles de la feuille.

Pour réduire les risques d'introduction de plantes aquatiques exotiques envahissantes ainsi que leur propagation, il est important d'inspecter minutieusement les embarcations (bateau, chaloupe, kayak, pédalo, etc.) et le matériel utilisé (pagaies, ancre, matériel de pêche, etc.) lors d'activités nautiques. Assurez-vous que tous les fragments de plantes sont retirés, videz l'eau de la cale, du vivier et du moteur loin du lac et examinez soigneusement la remorque et les équipements qui pourraient constituer des vecteurs d'introduction. Vous devez procéder au lavage avant la mise à l'eau. La station de lavage se situe au 99, chemin des Pommiers. Info : https://crelaurentides.org/wp-content/uploads/2021/10/CRE_Myriophylle_2018-Francais_web.pdf



Myriophylle à épis

Myriophylle indigène



Sécurité publique et service incendie



PORTER UN GILET DE SAUVETAGE OU UN VÊTEMENT DE FLOTTAISON INDIVIDUEL (VFI) EST UNE BONNE IDÉE!

Portés correctement, ils sont un article de sécurité essentiel pour toute personne qui s'apprête à partir en bateau. Il vous permet de rester à la surface si vous tombez soudainement ou involontairement dans l'eau, il réduit l'impact initial d'une chute dans l'eau froide (le choc de l'eau froide pour les muscles) et peut vous permettre de vous rendre en lieu sûr. Toutes les personnes à bord, y compris les bons nageurs, devraient porter ou avoir un gilet de sauvetage ou un VFI dans l'embarcation (un par personne).

PATROUILLE NAUTIQUE

Pour une première année, la patrouille nautique sillonnera les lacs de la Municipalité au cours de la période estivale. Divers mandats lui sont attribués tels que : surveillance des vignettes de lavage de bateau, sensibilisation et éducation aux bons comportements nautiques, surveillance des rives, suivi de la problématique des goélands au Grand lac Nominungue, relevé des zones problématiques à la navigation et vigie sur le myriophylle à épis. N'oubliez pas l'obligation d'apposer sur votre embarcation à moteur votre vignette pour le lavage de bateau, disponible à la station de lavage au 99, chemin des Pommiers. **Si vous croisez nos patrouilleurs sur les plans d'eau, soyez courtois avec ceux-ci, ils travaillent pour vous!**

